

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5725**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Artiste mime

Nouvel intitulé : Artiste de théâtre corporel

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Studio MAGENIA - Académie européenne de théâtre corporel	Directrice de l'association

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

133 Musique, arts du spectacle

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Il interprète Il suit les consignes d'un metteur en scène..Seul, ou avec des partenaires.

Il improvise : En s'ajustant à son public et à son espace de jeu-En prenant en compte le temps qui lui est accordé pour sa prestation/

Il crée son propre spectacle : Il compose la scénographie et la mise en scène-Il dirige une équipe technique-Il invente l'histoire-Il dirige d'autres acteurs mime-Il se dirige lui-même

Il enseigne : Les artistes-Mime sont souvent sollicités pour effectuer des interventions en milieu scolaire dans le cadre d'ateliers ou dans le cadre d'une « médiation » auprès des publics amateurs.

Il est employé au sein de : Compagnies de Mime, Cirque,Théâtre, Danse (nouveau cirque ,théâtre visuel)- Toutes les sociétés de production de spectacles dramatiques, chorégraphiques,dans le secteur cinématographique :(vidéo dessin animé publicité)

Avec Tous les entrepreneurs de spectacle permanent ou occasionnels, tels que : (TPE, PME, PMI, grandes entreprises dans le cadre évènementiel - municipalités dans la cadre de l'espace public par exemple : la rue.)

Les capacités attestées sont :

Technique corporelle et Gestuelle - Maîtrise vocale - Maîtrise de l'espace- personnalisation et liberté d'interprétation - culture générale mise au service du Théâtre - inventivité - réactivité en situation.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Théâtre, évènementiel, animation, milieu scolaire, rue, animation 3D, caméra.

Comédien, Mime, Animateur, Metteur en scène. Scénographe.

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1204 : Arts du cirque et arts visuels

L1203 : Art dramatique

L1304 : Réalisation cinématographique et audiovisuelle

Réglementation d'activités :

réglementation correspondant à : « artiste de spectacle » ou « artiste dramatique » : Licence de spectacle - Propriété intellectuelle - Convention collective

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

En contrôle continu 2 fois par semaine : Improvisation sans préparation sur un thème imposé seul ou à plusieurs pour l'application des techniques acquises et l'appréciation de l'évolution créative.

En situation de spectacle 2 créations au sein de l'école dans l'année

Par auditions trimestrielles. Créations des élèves

Epreuve écrite annuelle d'histoire évaluation de culture générale t dans le domaine des arts de la scène. afin de situer son action artistique dans le contexte du monde contemporain.

Examen annuel devant le jury Maîtrise :du jeu d'acteur, corporelle, créativité

Examen final la 2ème année devant le jury, en situation de spectacle.

Après un parcours de formation sur 2 ans ou en candidat libre

Durée (en heures) de la formation en centre : 1516 minimum

Durée globale du cursus en mois : 18 mois

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	83% de membres extérieurs (professionnels en activité) et 17% de membres internes (Studio Magenia)

En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		83% de membres extérieurs (professionnels en activité) et 17% de membres internes (Studio Magenia)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		83% de membres extérieurs (professionnels en activité) et 17% de membres internes (Studio Magenia)
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X		83% de membres extérieurs (professionnels en activité) et 17% de membres internes (Studio Magenia)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence :	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 6 février 2008 publié au Journal Officiel du 21 février 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, avec effet au 21 février 2008 jusqu'au 21 février 2010.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 30 mars 2010 publié au Journal Officiel du 10 avril 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Artiste mime" avec effet au 10 avril 2010, jusqu'au 10 avril 2015.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

[MAGENIA Académie Européenne de Théâtre Corporel](#)

Lieu(x) de certification :

: Île-de-France - Paris (75) [Paris]

Studio MAGENIA - Académie européenne de théâtre corporel : Île-de-France - Paris (75) [PARIS centre]

Studio Magenia - Académie Européenne de Théâtre Corporel 16 rue St Marc

75002 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Studio Magenia - Académie Européenne de Théâtre Corporel 16 rue St Marc

75002 Paris

Historique de la certification :

Certification suivante : [Artiste de théâtre corporel](#)